

postérieure au milieu du 16<sup>e</sup> siècle. Ce matériel permet d'échelonner les quatre derniers aménagements de la fin du 13<sup>e</sup> siècle au début du 16<sup>e</sup> siècle.

#### La zone d'habitat et/ou d'ateliers du 16<sup>e</sup> siècle

Plusieurs murs, portions de mur et vestiges de niveaux de sol apparaissent lors du terrassement de la zone centrale du chantier (B). Faut de temps, seule une partie des structures est dégagée et étudiée. Les murs, étroits et très arasés, sont généralement construits en briques liées au mortier de chaux. Une seule petite pièce (cave ? 4,5 m x 2 m) peut être matérialisée en plan. La stratigraphie générale de la zone permet d'envisager une chronologie relative avec, semble-t-il, quatre phases d'occupations successives sur un court laps de temps. En effet, si tous les murs sont fondés dans un remblai qui livre de la céramique s'étalant du 14<sup>e</sup> siècle au 16<sup>e</sup> siècle, ils sont recouverts par un autre remblai contenant du matériel daté des 16<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècles.

#### La zone d'habitat et/ou d'ateliers du 17<sup>e</sup> siècle

À 3 m de la chaussée mentionnée ci-dessus, une seconde zone d'habitats et/ou d'ateliers est mise au jour (C). La position de l'ensemble, partiellement en dehors de l'emprise des travaux, ne permet qu'une fouille partielle des vestiges. Les murs dégagés dessinent trois pièces dans lesquelles plusieurs niveaux de circulation sont conservés. La superposition de certains éléments témoigne d'au moins une reconstruction de l'édifice. Briques, moellons de pierre calcaire et mortier de chaux sont utilisés pour les fondations et élévations, tandis que la brique est le seul matériau employé pour les sols. Pour la datation se pose à nouveau le problème de la pauvreté du matériel archéologique collecté. La céramique issue

du remblai antérieur à la construction du bâtiment date essentiellement du 16<sup>e</sup> siècle. Celle présente dans les vestiges eux-mêmes semble indiquer le 17<sup>e</sup> siècle, ce qu'appuie un liard de Philippe IV frappé en 1652 et découvert au niveau du sol du premier aménagement. La destruction de l'édifice remonte vraisemblablement à la prise de la ville par Louis XIV en 1667 ou, au plus tard, à l'édification des nouvelles défenses.

#### La corne Saint-Martin

Les ouvrages à cornes sont des éléments-clés du système défensif mis en place à Tournai par les ingénieurs de Louis XIV entre 1667 et 1674. Ils protègent les quatre accès principaux à la ville et portent les noms de cornes Saint-Martin, de Lille, des Sept Fontaines et Morel. L'aménagement de la corne Saint-Martin nécessite la destruction d'une partie des maisons du faubourg.

En 1748, avant de restituer la ville aux Autrichiens, Louis XV commande la démolition des ouvrages extérieurs ainsi que de l'essentiel des galeries de mines et de contremines. En 1782, l'empereur Joseph II, voulant faire table rase des places fortes de la Barrière, ordonne le démantèlement de ce qui reste des fortifications tournaisiennes. Après la débâcle de Napoléon à Waterloo, les autorités hollandaises décident de relever la citadelle, l'enceinte et certains bastions mais les ouvrages à cornes ne sont pas concernés par ces travaux.

Lors des fouilles archéologiques, plusieurs portions de murailles et de fossés en rapport avec la corne Saint-Martin sont dégagées. Leur état de conservation varie en fonction de leur nature. Ainsi, les parties les plus exposées au feu de l'ennemi, de construction particulièrement soignée, sont également celles qui ont le mieux résisté au démantèlement.

La superposition du relevé de fouille et d'un plan daté

de 1708, conservé au Musée d'Histoire et des Arts décoratifs de Tournai (Pierquin, 2012), permet d'identifier les vestiges mis au jour. Ils appartiennent principalement :

- à la demi-lune (E), pointant à l'avant de la corne et séparée de la courtine par un fossé de 53 m de large et d'une profondeur avoisinant les 7 m ;
- au mur de contrescarpe (F), construction protégeant et soutenant la paroi extérieure du fossé de 23 m de large et de 7 m de profondeur entourant la demi-lune ;
- à la courtine (G) ;
- au bastion à orillon (H) situé à l'angle sud de la corne, dans le prolongement et en saillie de la courtine précitée ;
- aux fossés (I).



Corne Saint-Martin, détail de la courtine et de la stratigraphie du comblement du fossé.